IMT Nuremberg Archives

H – 558

International Court of Justice

M.R. I
Le 4 mai I946
IO H./II H.

220
7p

H0558 - 0002

- TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL -

-:-:-:-:-:-:-

Séance du 4 Mai I946, ouverte à IO Heures
sous la Présidence de Mr.Justice LAWRENCE.

Dr ZAUTER . Monsieur le Président, je me permettrai de continuer l'interrogatoire de l'accusé FUNK.

M. FUNK, vous nous aviez raconté hier, brièvement, les évènements les plus importants de votre vie, que vous étiez âgé de 56 ans, marié depuis 25 ans, rédacteur en chef de la " Berliner Zeitung " , et à la fin de la séance d'hier, vous nous avez dit quelles étaient vos opinions et votre conviction en ce qui concerne l'évolution future de l'Allemagne .

Peut-être pourriez-vous nous définir encore une fois votre point de vue , étant donné que vous avez été imterrompu hier, et aussi parce qu'hier soir votre état de santé était si mauvais que vous n'avez même pas été capable de vous rappeler pour la soirée, ce que vous aviez dit au Tribunal.

Donc, quelle était, à l'époque votre opinion sur les perspectives futures de l'Allemagne, sur le plan économique et social au moment où vous êtes entré dans le Parti. peut-être pourriez-vous répéter cela brièvement ?

FUNK. L'Allemagne se trouvait à ce moment-là dans une crise économique très grave, provoquée essentiellement pas les tribus que l'Allemagne avait à payer, crise pro-

H0558 - 0003

voquée ainsi par l'incapacité des gouvernements d'alors à maitriser les problèmes économiques . Ce qu'il y avait de plus tragique dans cette politique consitait à imposer les tribus à payer par l'Allemagne et de la nécessité d'exporter des devises à l'Etranger sans obtenir de contre-partie. Il en résulta un excédent extraordinaire de R.M., ce qui a amené l'inflation en Allemagne, les pays dont la monnaie était stable épuisèrent l'Allemagne . Il y eut un endettement considérable de l'Allemagne, l'industrie allemande fut complètement endettée, en partie reprise par l'étranger, l'agriculture allemande était complètement endettée, la bourgeoisie était complètement appauvrie, cette bourgeoisie qui était le représentant typique de la culture allemande, une famille allemande sur trois était réduite au chômage, et le gouvernement lui-même n'avait ni la force ni le courage de maîtriser les problèmes économiques . D'ailleurs, ces problèmes ne pouvaient pas être résolus par des mesures économiques prises seules,, il était nécessaire tout d'abord d'instituer un gouvernement investi des pouvoirs et de l'autorité nécessaires, et capable de créer dans le peuple une volonté politique unique .

A cette époque, les nationaux-socialistes ont obtenu 40 % des mandats au Reischtag, le peuple venait grossir les rangs de ce parti par millions, la jeunesse remplie d'idéal et d'enthousiasme, et la personnalité extraordinaire du Führer agissait comme un aimant extraordinaire .

Au point de vue " parti " il n'était pas très clair, et l'on insistait surtout sur la propagande, d'ailleurs dans ces années 1931/1932, on discutait très violemment . J'ai donc pris la décision d'abandonner mes fonctions de rédac-

H0558 - 0004

teur en chef d'un grand journal , et de me rendre indépendant en publiant un service de presse s'occupant de politique économique, service de presse adressé aux différents milieux économiques, s'adressant également aux différents milieux politiques, mais surtout aux milieux économiques, milieux proches de la Wolf Party et même des démocrates .

Q. - Dr Funk, vous avez dit tout à l'heure, à peu près, que d'après votre conception d'alors, telle que vous l'avez représentée en 1931 environ, seul , un gouvernement investi des pouvoirs est capable d'assumer;toutes les responsabilités , ce qui signifie donc, que seul , un état fort et capable de créer une volonté unique serait qualifié pour faire sortir l'Allemagne d'alors, de cette crise, qui n'était d'ailleurs qu'une partie de la crise mondiale .

Vous êtes-vous occupé à ce moment-là , peut-être, de la pensée du Führer Principe qui avait été renforcé de plus en plus par la suite ? Avez-vous réfléchi à la possibilité de concilier le Führer Principe et vos conceptions économiques , ou bien, pour m'exprimer autrement, est-ce qu'à cette époque-là vous considériez que le Führer principe causerait de grands dommages . Que pouvez-vous dire à ce sujet ?

R. Je disais " Führer Principe " et non pas " Principe de gouvernement " . On ne peut jamais dire a priori d'un principe de gouvernement qu'il est bon ou mauvais, cela dépend des conditions données, et avant tout cela dépend de ceux qui gouvernent .

H0558 - 0005

M.R. 4.
le 4 Mai 1946
10 H/ 11 H.

Les principes démocratiques et parlementaires n'avaient pas obtenu de succès en Allemagne. L'Allemagne n'avait pas de traditions parlementaires et démocratiques comme d'autres pays les avaient . En fin de compte, lors des décisions gouvernementales, ce furent les quelques voix des partis de l'Economie qui décidèrent - voix d'ailleurs que l'on achetait - . Il fallait donc introduire un nouveau principe . Et si dans un régime autoritaire ceux qui ont le pouvoir et la responsabilité sont bons, alors le gouvernement sera bon, lui aussi .

A mon avis, le Führer Principe signifiait que les meilleurs et le meilleur devaient gouverner ., et qu'alors l'autorité viendrait d'en haut, et que la responsabilité viendrait d'en bas .

Et des conversations que j'ai eues en 1931 avec Hitler et d'autres personnalités dirigeantes du Parti, et comme je l'ai dit aussi , par l'enthousiasme qu'apportait le peuple allemand pour ce mouvement, tout cela m'a fait comprendre que ce parti devait arriver au pouvoir, et que lui seul pouvait nous sauver . Moi-même voulais faire valoir mes propres idées politiques dans ce parti.

Q. Dr Funk, vous venez de parler de la personnalité de Hitler . Par qui avez-vous fait la connaissance de Hitler ? Ou bien, quelles étaient les premières personnalités provenant des milieux du Parti qui vous ont gagné au Parti ?

R. C'était surtout Gregor Strasser , qui, comme je l'ai dit déjà, m'a procuré ce premier entretien avec Hitler. Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai fait la connaissance de Hermann Goering , à Berlin. Par ailleurs,

H0558 - 0006

j'avais très peu de connaissances dans les milieux du Parti à cette époque., et je n'y ai joué aucun rôle à ce moment là, dans le Parti.

Q. Et lorsque vous avez fait la connaissance de Hitler , quelle impression en evez-vous eue à ce moment-là? Je dirais tout d'abord qu'à cette période, je crois, c'était en 1931, vous étiez déjà un homme mûri, vous aviez plus de 40 ans, quelles étaient donc vos impressions sur la personnalité , les buts, etc ... d'Hitler ?

R. Le premier entretien avec Hitler était quelque chose de très discret, très réservé, rien d'étonnant à cela d'ailleurs , puisque je venais d'un monde qui lui était totalement étranger. Il m'a fait immédiatement l' impression d'une personnalité extraordinaire, Il saisissait avec la rapidité de l'éclair tous les problèmes, et il savait présenter ses problèmes avec beaucoup de volubilité, avec des gestes particulièrement impressionnants, il avait l'habitude d'approfondir tous ses problèmes dans de longs monologues, et il a élevé le niveau du Parti dans une sphère supérieure, en ce qui concerne l'examen de ces problèmes .

Moi-même exposais à Hitler les problèmes d'ordre économique, à cette époque, et je lui ai dit que mon principe était fondé sur l'idée de la propriété privée qui était pour moi la base de toute politique économique, et qui était, en rapportant mon idée avec la différence de capacité de production des Allemands. Lui-même m'a approuvé très vivement, en me disant que sa politique économique était également dirigée par le principe de la sélection , et que cela dépendait donc, évidemment, de la personnalité créatrice, et il était très heureux de voir que je voulais

H0558 - 0007

moi aussi, agir dans ce sens dans le Parti, et que je voulais donc mettre ma personnalité au service du Parti dans ce sens, ce que j'ai fait d'ailleurs .

Mais nous n'en sommes pas venus à des relations plus étroites le Führer et moi, parce qu'il m'avait dit lui-même : " Je ne veux pas me fixer actuellement sur le plan de la politique économique, et ce que disent mes théoriciens, comme par exemple Feder , je ne peux pas y souscrire sans autre " .

La section économique du Parti était dirigée à ce moment-là par un certain Dr Wagner .

Q. Section Economique de qui ?

R. Section Economique du Reichsleitung Parti dont le chef était un certain Dr Wagner . On n'a jamais fait appel à moi lors d'entretiens politiques . Je n'ai de relations étroites avec le Führer que pendant l'année 1933 et pendant les premiers mois de 1934, au moment où j'étais Chef de la Presse du Gouvernement du Reich, et que je lui faisais des rapports réguliers à cette époque là. Il lui arrivait d'interrompre brusquement son rapport, et se rendait avec moi dans le salon , et il me demandait alors de lui jouer quelque chose au piano. Après, nos relations devinrent de nouveau plus réservées, et lorsque je suis devenu Ministre de l'Economie, le Führer s'est tenu de plus en plus à l'écart en ce qui me concerne, je ne sais pas s'il a eu des raisons spéciales pour agir ainsi, comme l'a dit Lammer ici, n'en sais rien, mais pendant tout le temps de mon activité, en qualité de ministre , je suis allé tout au plus quatre ou cinq fois chez le Führer pour participer à des entretiens, mais il n'avait pas besoin

H0558 - 0008

de moi, car il donnait toutes ses instructions sur le plan de l'économie politique au Maréchal du Reich, qui était le dirigeant responsable de l'économie, et plus tard, à partir de 1942, il donnait ses instructions à Speer; lorsque l'armement dominait l'ensemble de l'économie .

Et moi, je n'ai eu de relations étroites avec lui qu'en 1933, et pendant la première partie de 1934 , jusqu'à la mort du Président du Reich von Hindenburg.

Q. Dr Funk, vous avez fait un grand bond en avant. Nous voulons revenir maintenant aux années 1931 et 1932, à l'époque approximative où vous êtesentré au Parti. A quelle date était-ce exactement ?

R. En été 1931.

Q. En été 1931? Vous avez déjà déclaré au Tribunal que le Führer Principe n'avait pas d'objection dans votre esprit , mais qu'au contraire vous considéririez, -avez-vous dit- qu'il était nécessaire . J'aimerais savoir , étant donné qu'il y a eu plus tard d'autres points de vue qui ont eu des répercussions désagréables ou néfastes, et que l'on a d'ailleurs reproché à plusieurs reprises au cours du Procès aux accusés, j'en prendrais un exemple , celui du mot d'ordre, du sloogan de l'" espace vital " , au cours du procès vous avez entendu l'accusé Schacht qui s'est occupé lui aussi de ces problèmes , peut-être pourriez-vous nous dire brièvement votre propre attitude,prise de position, à l'égard de ce problème ?

M.R. 8
le 4 Mai 1946
10H/ 11 H.

H0558 - 0009

R. Le problème vital (cela veut sans doute dire " espace vital ")n'est pas un slogan, le problème vital est certainement le problème vital du peuple allemand (qui veut sans doute espace vital) . Par " espace vital " je n'entendais certainement pas à cette époque la conquête de pays étrangers, comme d'ailleurs, la pensée de la guerre était pour moi, à cette époque là , une chose absolument étrangères , comme elle l'a dû être d'ailleurs pour la plupart des Allemands.

Par " espace vital " j'entendais l'accès au monde pour les intérêts vitaux de l'Allemagne, c'est-à-dire la participation du peuple allemand à l'utilisation des biens du monde, qui existaient en abondance, que ce soit par des colonies, ou par des concessions, ou par des accords économiques et commerciaux, peu importe le mode, je ne me faisais pas de souci à ce sujet.

Le développement de l'Allemagne avant la première, guerre mondiale était pour moi une chose décisive, et qui a d'ailleurs eu pour conséquence que je suis devenu journaliste. La participation de l'Allemagne à l'industrie pétrolière roumaine, la concession du Chemin de fer de Bagdad, la récente croisade de l'Allemagne en Amérique du Sud , en Chine et en Asie Orientale, tout cela m'enthousiasmait beaucoup. A cette époque là, j'avais fait déjà la connaissance d'hommes tels que Otto Guther, Karl Helferich, de la Société des Stocks d'Hambourg, et également d'un grand commerçant X... et autres pionniers de l'économie allemande . Et je m'intéressai à mon métier avec tout l'enthousiasme du jeune journaliste, l'espace vital était donc pour moi à ce moment , l'accomplissement, la réalisation de ces revendications économiques, et la

H0558 - 0010

participation économique de l'Allemagne aux biens du monde , la suppression des entraves qui nous étaient opposées de tous côtés, car c'était un non-sens absolu que d' un côté l'Allemagne eût à payer un tribut et des dettes, et de l'autre côté, que les pays créanciers se refusassent à accepter le paiement possible, car le seul paiement possible était le paiement en nature, et en marchandises, ou en services .

Je rappelle ici la politique économique américaine, les accords d'Ottawa, et cette fausse politique mondiale a amené en fin d'année 1929 et au début 1930, la crise mondiale , qui eurent des répercussions très graves en Allemagne.

Q. Voulez-vous achever cela, Dr Funk. Le Ministère Public, en son temps , a prétendu, dans son bref exposé, que vous avez participé à la rédaction du programme nazi. QUe pouvez-vous dire à ce sujet ?

R. Je ne sais pas ce qu'entendait Monsieur le Président du Ministère Public , par le programme nazi .

Q. Je pense qu'il entendait le programme du Parti?

R. C'est absolument impossible, étant donné que le programme du Parti a été créé en 1921, et d'abord à cette époque, je ne savais rien du National socialisme d'Hitler .

Q. Mr le témoin, le Ministère Public vous a également reproché d'avoir rédigé ce que l'on appelle"le plan de reconstruction économique " en 1932, donc un programme pour l'assainissement de la vie économique allemande . Est-il exact que vous ayez dressé ce plan économique ?

R. En 1932, j'ai réuni, pour un discours de Gregor

H0558 - 0011

Strasser , un certain nombre de points d'un programme économique, et Strasser en en parlant, a indiqué l'origine de ses pensées, et il a ensuite transmis ses indications comme "matériel d'instruction". Ce plan de reconstruction économique , qui, selon les termes utilisés par le représentant du Ministère Public devait être la bible économique des organisateurs du Parti, n'est en aucune matière révolutionnaire ou extraordinaire, et je crois que ce plan pourrait être accepté par tout gouvernement démocratique . Je crois que ce plan est reproduit da dans l'ouvrage dont le représentant du Ministère Public a extrait un certain nombre d'informations .

Q. Il est question dans le livre de Paul Oestreuch, livre cité à plusieurs reprises ici , d'une biographie de votre perwonne , sous le titre " Walter Funk, une vie consacrée à l'Economie " . Ce livre est utilisé par le Ministère public sous le n° 3.505 -PS, c'est la pièce n°653.

Mr Funk, j'ai ce programme ici. Il est textuel, lisez le , je vous prie. Ce programme contient une demi-page, et ne contient dans son ensemble rien qui puisse être caractéristique pour idées nationales socialistes.

R. A cette époque-là, je n'étais pas encore national-socialiste , je n'étais qu'un très jeune Membre .

Q. Il faut en effet lire ce programme de reconstruction économique pour se convaincre combien il contient peu de caractéristiques pour les revendications nationales socialistes. C'est là un programme que l'accusé Funk dit de tout autre gouvernement libéral ou parti libéral ou démocratique pourrait le représenter également ou le défendre; le programme dit " programme d'investisse-

H0558 - 0012

ments privés et nationaux en vue de création d'occasions de travail . Pas d'inflation, mais plutôt le rétablissement d'une monnaie saine, et d'une économie saine dans le domaine de la monnaie et du crédit . Création d'un Office du Commerce extérieur. Création d'une centrale pour l'échange. Réglement des relations économiques avec l'étranger, par l'établissement au premier plan des nécessités du marché intérieur mais en respectant l'exportation absolument indispensable à l'allemagne, assainissement des Finances publiques, y compris les assurances officielles, suppression des méthodes intenables, des méthodes budgétaires insupportables, mesures de protection pour l'agriculture, reconstitution de la propriété foncière et de la propriété mobilière, selon les principes de la productivité et de la santé publiques. Agrandissement du marché des matières premières allemandes. Création d'une nouvelle branche artisanale et industrielle allemande. Transformation dans les procédés techniques et de fabrication.

C'est tout ce qui est contenu dans ce soi-disant programme de reconstruction économique .

R. Comme l'a dit le représentant du Ministère Public, ce programme devait être la déclaration officielle du Parti dans le domaine de l'Economie. J'aurais souhaité que le Parti se ralliât à ces principes. C'est plus tard que j'eus des grandes difficultés avec des milieux du Parti , justement en ce qui concernait mes conceptions économiques, d'ailleurs, je passais toujours, dans les milieux du Parti pour un outsider et un libéral .

Q. Que dites-vous? Un libéral ?

R. Oui, un Libéral. J'ai combattu toutes les

H0558 - 0013

tendances collectivistes, et par conséquent, j'ai été en conflit constant avec le Front du Travail. Celui qui a soutenu particuliè rement mes conceptions de l'Economie privée était le Maréchal du Reich Hermann Gpering.

Sur ma demande, pendant la guerre, même, encore, il a rendu au secteur de l'Economie privée, certaines parties des usines Hermann Goering , et j'étais un adversaire de l'économie étatiste, parce qu'une économie étatiste n'est capable que d'un rendement moyen, l'économie étatiste est une économie stérile, une économie qui n'incite pas à une concurrence et à une lutte très violente sera stérile, n'obtiendra que des rendements moyens .

Le Führer autrefois exprimait toujours son assentiment très vif pour ces principes qui étaient les miens, et ce fût pour moi , avant les dernières années, ou du moins pendant les dernières années, une grande déception que de voir le Führer s'élever si violemment contre le monde bourgeois, parce qu'alors cela signifiait le fiasco de toute l'oeuvre de ma vie .

M. le Président .- Dr Sauter, le Tribunal pense que vous pourriez passer à des questions plus importantes que celles-ci. Ces opinions, en ce qui concerne les mérites respectifs de l'économie privée et .....

Dr Sauter . Oui, Monsieur le Président .

Q. Dr Funk, vous savez que c'est justement le grand problème du chômage qui a permis à Hitler de s'emparer du pouvoir . Comment vous imaginiez-vous la suppression du chômage, étant donné que vous saviez très bien la promesse de .....

M. le Président .- Dr Funk, nous avons entendu par

H0558-0014

presque tous les accusés ce qu'ils avaient à dire sur la situation de l'Allemagne , il n'y a aucune accusation contre cela , prétendant qu'ils auraient essayé de remettre sur pied l'économie entre 1933 et 1939.

Dr Sauter . Oui, Monsieur le Président. Je voulais justement poser, à l'accusé Funk, la question de savoir comment il se représentait, lui, la suppression du chômage, car l'interrogatoire des autres accusés m'a fait conclure que la suppression du chômage devait être réalisée par d'autres moyens , par exemple, par le réarmement, tandis que chez lui, je sais que ce n'est pas le cas, et je crois que pour juger l'accusé Funk cette question est importante, à savoir comment il s'imagineait la suppression du chômage , si c'était par réarmement ou par un autre moyen .

D'ailleurs, Monsieur le Président, je crois que cela ne durera pas longtemps, car l'accusè Funk s'exprimera certainement très brièvement à ce sujet, et peut-être pourra-t-il dire cela en une ou deux phrases .

Mr le Président . Alors, que Funk réponde aussi rapidement que possible .

R. Si je dois répondre par une seule phrase, je dois dire ceci : à cette époque, je me représentais la suppression du chômage par un plan établi , mais en tous cas, sans réarmement .

Q. Mais alors, comment ?

R. Mais par des moyens qu'il me faudrait exprimer et ce serait plus long. Mais en tous cas le réarmement à cette époque n'entrait pas en ligne de compte .

Q. Comment pouvez-vous réduire cela en quelques mots .

H0558 - 0015

R. Tout d'abord, je prévoyais la construction de routes, il était absolument indispensable de créer un grand programme de constructions routières, il fallait faire reprendre les industries automobiles, les fabrications de moteurs, protéger ces industries, créer un vaste plan de constructions d'immeubles; on manquait de plusieurs centaines de milliers d'appartements , il s'agissait également de motoriser l'agriculture, et je voudrais tout de même citer quelques chiffres ou une proportion qui éclaire toute cette situation jusqu'à la guerre: la production allemande envoyait 2/3 à la consommation privée, et 1/3 seulement à la consommation publique. Le gouvernement n'avait donc pas joué un rôle décisif.

Q. M. Funk, je passe maintenant à un autre chapitre . Vous vous souvenez que le Ministère Public expose dans le " Trial Brief " que les preuves présentées contre vous étaient le plus souvent des déductions, donc des preuves qui se rapportaient moins à vos actes qu'à vos fonctions, c'est pourquoi j'aimerais savoir quelles fonctions du Parti vous avez occupées par la suite .

R. Une seule fois, en 1932 ....

Q. Il s'agit de vos fonctions dans le Parti ...

R. Je vous comprends. En 1932, et pour seulement quelques mois, on m'a chargé de mission pour le Parti. A ce moment-là, Grégor Strasser voulait créer pour moi un office spécial pour l'économie privée, mais cet office a été dissous quelques mois plus tard . Puis en décembre 1932, j'ai été chargé de diriger une commission de Politique économique.

H0558 - 0016

Q. C'était en décembre 1932 ?

R. Oui. En décembre 1932. Et en février 1933, j' ai également remis mes fonctions, ces deux missions étaient sans importance, et n'ont jamais fait rien de décisif. Aucun résultat positif n'en est sorti puisque cela a duré très peu de temps, et tous ceux qui sont assis dans le banc des accusés ayant eu des fonctions dans le Parti pourront en témoigner. A part cela, je n'ai pas eu de fonction dans le parti.

Q. Donc, si j'ai bien compris, cet Office pour l'économie privée, n'a existé que pendant quelques mois, en 1932? Mais, pratiquement, cet Office n'est pas entré en fonction, et l'autre, celui que l'on a appelé " la Commission pour la Politique Economique " , vous avez été nommé Chef de Commission en Décembre 1932, et un mois plus tard en février 1933, immédiatement après la prise du pouvoir, vous avez abandonné cet Office. Est-ce dela ?

R. Oui.

Q. Puis, en ce qui concerne votre attitude à l'égard du Parti, étiez-vous Membre d'une organisation du Parti SA, ou SS, ou une autre formation ?

R. Je n'ai jamais fait partie d'une organisation du Parti, ni SA ni SS, ni d'une autre organisation quelconque, et comme je l'ai dit, je ne faisais pas non plus partie du Corps dirigeant politique .

Q. Vous savez, Mr Funk, que les fonctionnaires du Parti, les anciens Combattants, etc ... se réunissaient chaque année, en novembre à Munich. Nous avons vu ici même, un film qui représente ces manifestations.

H0558 - 0017

Avez-vous jamais été invité à ces manifestations des 8 ou 9 Novembre ?

R. Je ne sais pas si j'ai reçu des invitations. C'est possible, mais je n'ai jamais été à une telle manifestation, parce que c'était une manifestation surtout destinée aux anciens camarades du Parti en souvenir de la Marche sur la "Feldhernhalle " , donc, je n'ai jamais participé à cette manifestation, et du reste je n'aimais pas participer à de grandes manifestations, et pendant tout ce temps je n'ai assisté qu'une seule fois à un Congrès du Parti, et à une ou deux manifestations de masse, cela me causait des souffrances physiques.

Q. Mr le Témoin, lorsque vous avez été Ministre de l'Economie, avez-vous été décoré de l'insigne de l'Ordre du Parti ?

R. Non, j'ai été décoré de cet insigne au moment où j'étais encore Chef de la Presse du Reich.

Q. Donc, ce n'était pas quand vous étiez Ministre?

R. Non.

Q. Pendant combien de temps avez-vous été Député du National Socialisme .

R. Pendant très peu de temps, de juillet 1932 à Février 1933, puis je n'ai plus eu de mandat, parce que les dirigeants du Parti qui étaient M. Frick m'a fait savoir que d'après les instructions du Führer ce n'étaient que les vieux camarades du Parti qui devaient être chargés de ce mandat.

Q. Donc, en ce qui concerne les lois qui jouèrent un rôle important dans ce procès, comme par exemple la loi donnant les pleins pouvoirs qui pratiquement assurèrent le Reichtag ... ou la loi interdisant les partis

H0558 - 0018

politiques, ou la loi sur l'unité du Parti , à propos de toutes ces lois qui constituèrent la préparation pour l'évolution future, étiez-vous à ce moment-là encore député au Reichtag, ou aviez-vous quitté ?

R. Je n'étais plus député du Reichtag à ce moment-là . Malgré cela, je considérais que ces lois étaient nécessaires.

Q. Cela, c'est une autre question , mais vous n'étiez plus, donc, député au Reichtag ?

R. Non. Je n'étais pas non plus Membre du Cabinet du Reich.

Q. Mr Funk, on a présenté ici, à plusieurs reprises, une déclaration du Consul Américain, Messersmith, datée du 28 Août 1945, qui est le n° 1760 PS , où il est écrit dans le passage qui se rapporte à vous : " Funk était rédacteur en Chef d'un des journaux économiques les plus importants de Berlin, avant la prise du pouvoir par les nazis. Il a témoigné très peu de sympathie aux nazis ouvertement lorsqu'il arriva au pouvoir " . Puis, il est écrit : " Plus tard, il devint un national-socialiste enthousiaste, et l'un des instruments les plus efficaces du Parti en raison de ces capacités indubitables en différents domaines " . C'est ce qu'écrit le Consul général américain Messersmith.

Et je vous lirai encore un autre passage extrait du livre que j'ai cité tout à l'heure et dont l'auteur est Oestreich, et dont le titre est " Funk, une vie consacrée à l'Economie ". Cet ouvrage a été versé au dossier sous le n° 035.

H0558 - 0019

Il est écrit dans cet ouvrage que les tâches qui vous étaient attribuées par le Parti, même si c'était pour peu de temps, pouvaient être considérées comme particulièrement importantes.

Que pouvez-nous dire de ces deux citations ? Quelle fut votre attitude ?

R. - Je me suis déclaré pour le Parti et j'entrepris ce travail pour le Parti avec enthousiasme. C'est ce que j'ai déjà dit. Mais je ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ j'ai jamais participé aux organisations de la Propagande, ainsi que le dit M. Messersmith, et je ne me rappelle vraiment pas du tout en avoir parlé avec ~~xxxxx~~ M. Messersmith. Je ne me souviens non plus pas avoir parlé avec lui de l'Autriche ou de l'Anschluss ; je n'en ai aucun souvenir, bien que j'aie considéré la réunion de l'Anschluss à l'Allemagne comme indispensable.

En ce qui concerne l'ouvrage de M. Paul Oestreich, je regrette que le Ministère Public ait utilisé ce livre comme une source d'informations, qu'il y ait eu des erreurs qu'on aurait pu éviter etqu'il n'eut pas été nécessaire pour moi de ~~xxxxxx~~ contester. Oestreich était un membre absolument à part du Parti.

Q. - Mais, qu'était-il ?

R. - Il était le propriétaire d'un journal allemand au Chili, et, pendant quelques années, il a étéRédacteur politique du journal financier à Berlin.

Rédacteur Politique ?

R. - Il voulait surtout s'occuper de la vente de son ouvrage et d'est la raison pour laquelle il a exagéré l'importance de ma position dans le Parti. Peut-être croyait-il aussi pouvoir me rendre par là un service particulier. En tout cas , les evenements tels qu'il les decrit là ne sont pas exacts.

H0558 - 0020

Q. - Monsieur le Témoin, dans un document du Ministère public qui porte le numéro 3563-PS, il est fait allusion au fait que vous, Monsieur Funk, dans plusieurs publications, avez été désigné comme Conseiller d'Hitler pour les questions économiques. Et dans un autre passage, il est dit qu'on vous aurait appelé le chargé de mission pour l'Economie d'Hitler. J'aimerais savoir si c'était là une fonction du Parti ou, en tous cas, ce que signifient ces désignations, de quelles fonctions veut-on parler ?

R. - Ce n'était ni une fonction du Parti ni un titre du Parti. La Presse m'appelait souvent ainsi, en raison de mon activité, activité que j'ai déployée en I932 pour le Parti. Et il est probable que cette désignation est passée de la Presse à la littérature ; mais, ce n'est pas à titre officiel.

D'ailleurs, il est absolument impossible d'imaginer que cette fonction puisse avoir été très importante à cette époque, parceque si elle avait vraiment été très importante, je l'aurais conservée lorsque le Parti est arrivé au pouvoir. Le Ministre du Ravitaillement du Reich était également Reichs leiter. Le Secrétaire d'Etat Reinhardt, au Ministère des Finances, était également délégué à laReichsleitung.

Il n'y a jamais eu de Reichsleiter à l'Economie et poi, lorsque le Parti est arrivé au pouvoir, j'ai quitté la Reichstag et toutes les organisations du Parti.

Q. - M. Funk, au cours des débâts, à une ou deux reprises, il a été question d'un Conseil Economique du Parti, le Reichswirtschaftsprat du Parti.

Je vous prie d'examiner le problème. Que savez-vous en ce qui concerne votre activité dans cette institution, ses tâches et le domaine de son activité ?

R. - Il m'a fallu réfléchir très longtemps pour ret

H0558 - 0021

retrouver un souvenir quelconque de cette association, étant donné ni Hess, ni Rosenberg, ni Frank ne pouvaient se souvenir de quoi que ce soit de ce genre. Mais je me rappelle vaguement que le Dor. Gottfried Feder avait réuni un cercle de personnes à qui il a donné le nom pompeux de "Conseil Economique du Parti (Reichswirtschaftsprat der Partei"), mais, après la prise du pouvoir, cela n'existait plus. Je n'ai jamais participé à une séance de ce comité et j'ai été très étonné en lisant, dans l'exposé du MinistèrePublic, que j'aurais joué un rôle important dans ce conseil.

D'ailleurs, ce Comité n'a jamais eu d'importance.

Q. - Vous parlez ici de Gottfried Feder ?

R. - C'était le théoricien de l'Economie du Parti, depuis le début du Parti, jusqu'à la prise du pouvoir.

Plus tard, ce furent Wagner et Keppler qui vinrent au premier plan.

Q. - Keppler ?

R. - Keppler, lui, a toujours porté le titre de "Conseiller économique du Fuehrer".

Q. - Donc, Monsieur Funk, ces personnes dont vous venez de parler tout à l'heure sont, à votre avis, et si je vous comprends bien, des personnes qui peuvent être désignées comme étant les conseillers économiques d'Hitler?

R. - Non, c'est faux.

Q. - Mais, alors ?

R. - Hitler n'admettait pas qu'on le conseillât. En tous cas, pas dans le domaine de l'Economie. Ces hommes étaient ceux qui s'occupaient du problème économique, dans la direction du Parti, avant et après moi.

Q. -Sans doute également en publiant un certain nombre

H0558 - 0022

d'articles, comme le Dr.Feder, par exemple qui parlaient de l'orientation du problème des intérêts.

Q. - M. Funk, c'étaient donc la les fonctions réelles que vous occupiez soit-disant dans le Parti. J'en viens maintenant à vos fonctions dans l'Etat.

Après la prise du pouvoir, donc à la fin du mois de Janvier I933, vous ètes devenu Chef de la Presse du Gouvernement du Reich. Et, en mars I933, lorsque le Ministère de la Propagande fut créé - donc un Ministère d'Etat - vous ètes devenu Secrétaire d'Etat dans le Ministère de la Propagande, sous la direction de Goebbels.

Comment cela est-il arrivé ?

R. - Puis-je parler très brièvement de ces choses ; je crois que cela iraplus vite que si vous me posez constamment des questions.

Q.- Dans ce cas, je vous prie de tenir également compte desavoir pourquoi vous ètes entré dans le Ministère de la Propagande et, respectivement, pourquoi vous ètes devenu Chef de la Presse du Gouvernement du Reich, étant donné que vous vous occupiez des questions économiques.

R. - Dans sa déposition, le Maréchal du Reich a déjà dit que , il n'a jamais su que j'aie eu une activité quelconque avant I933 dans le Parti, et ensuite que la mission dont j'avais été chargé de devenir Chef de la Presse du Gouvernement du Reich était , à son avis, une surprise. Le Fuehrer m'a dit le 29 JANVIER I933 qu'il n'y avait personnes parmi les anciens camarades du Parti qui connût bien la presse , et qu'il me priait d'accepter les fonctions de Chef de la Presse, d'autant plus que cette activité comprenait la nécessité de présenter des rapports constants au Président du Reich et que le Président du Reich me connaissai

H0558 - 0023

De plus, et cela, j'en ai parlé tout à l'heure, le Président du Reich m'aimait beaucoup.

Q. - Vous parlez d'Hinderburg ?

R. - Oui, j'étais très souvent chez lui.

Q. - Ce sont les raisons qui ont motivé ma nomination en tant que Chef de la Presse du Gouvernement du Reich. Le chef de la Presse du Gouvernement du Reich était un directeur ministériel dans la Chancellerie du Reich, et ce n'était pas très agréable pour moi, de devenir soudain fonctionnaire, parceque, au fond, je n'avais jamais eu d'aspirations de ce genre, mais, dans l'enthousiasme général de ces journées, et pour répondre à l'appel du Fuehrer, j'ai accepté ces fonctions.

Je faisais régulièrement des rapports de presse en présence de Lammers, mais cela n'a duré qu'un an et demi, jusqu'à la mort du Président du Reich; alors ces conférences de presse cessèrent. Pour les instructions qu'il avait données à la presse, le Fuehrer se servait du Chef du Service de Presse du Reich , qui était le Dr. Kietrich, et qui devint plus tard chef d'Etat au Ministère de la Propagande. Lorsque le Ministère de la Propagande fut créé, le Fuehrer me pria d'organiser son Ministère pour que Goebbels n'ait pas à s'occuper de questions financières et d'organisation. C'est alors que la Section de Presse du Gouvernement du Reich que j'ai dirigée jusqu'ici a été introduite comme service spécial dans le Ministère de la Propagande et placée directement sous les ordres de Goebbels ; on nomma également un Chef spécial. A partir de ce momentlà, donc après un mois et demi de mon activité comme Chef de la Presse du Gouvernement du Reich, monactivité pour l'infommation et l'instruction de la Presse a cessé également, puisque, à partir de ce moment-là, c'était Geebbels lui-même qui s'en occupait.

D'ailleurs, il y a eu une séparation très nette entreprise par Goebbels entre les tâches administratives et les tâches de propagande du Ministère. Pour la Propagande, il s'est servi de

H0558 - 0024

ses anciens collaborateurs dela section Propagande du Parti. On ne s'est pas servide moi pour le Service de Propagande ; ce travail était fait par Goebbels avec l'appareil du Parti dont je ne faisais pas partie.

J'avais par exemple, étant donné que j'étais Chef du Conseil de Surveillance, à m'occuper de la Reichsrundfunk Gesellschaft, entreprise qui concernait des millions, mais je ne me suis jamais occupé de propagande, et je n'ai jamais parlé, lors des grandes manifestations du Parti et de l'Etat. Il est évident que j'étais absolument en faveur de la Propagande et que j'en comprenais l'importance pour l'Etat, et j'ai admiré la manière dont Goebbels s'y prenait pour faire la propagande. Mais, personnellemet, je n'ai ~~pas~~ eu aucune activité dans le domaine de la propagande.

Q. - Donc, si je vous ai bien compris, votre tâche, dans le Ministère de la Propagande, qui était un Ministère d'Etat, était une tâche purement administrative et concernant des questions d'organisation. Mais la propagande elle-même était le domaine du Ministre Goebbels et des personnes qu'il avait fait venir et qui avaient appartenu autrefois à l'appareil de Propagande du Parti. Cela est-il exact ?

R. - Oui.

Goebbels se réservait pour la Propagande l'exclusivité tœale. A côté de lui, je ne paraissais même pas ; mais de plus, mon activité a ététrès fortement limitée par le fait que beaucoup de tâches/qui sont, en général, réservées aux Secrétaires d'Etat, étaient traitées, en ce qui concerne Goebbels, par son assistant, le Gauleiter Hancke.

Q.Hancke ?

R. - Oui, je crois que, pendant toute la durée de

H0558 - 0025

monactivité, dans le Ministère de la Propagande, je n'ai pas gigné trois fois pour Goebbels ; une de ces signatures a été prouvée par l'accusation. Il s'agit là de la signature placée au bas d'un Décret dexécution, émanant de Berlin.

Q. - De quel décret s'agit-il ?

R. - Il s'agit d'un décret d'exécution se rapportant à la loi de la Reichcultur... ; la législation en a été discutée par le Cabinet du Reich dont je ne faisais pas partie, mais, évidemment, comme Secrétaire d'Etat du Ministère, j'ai une responsabilité formelle, et j'ai naturellement favoriser la Propagande comme chacun de ceux qui se sont trouvés dans une position importante en Allemagne. Car, la Propagande remplissait et pénêtrait l'ensemble de la vie spirituelle de la Nations, conformément à l'importance nationale qu'à juste raison on accordéit à la propagande dans l'Etat National-socialiste.

Q. - M. Funk, le Ministère Public vous a rendu responsable de lois qui ont été promulguées à l'époque où vous étiez chef de la Presse du Gouvernement du Reich. Je vous renvoie,en exemple, aux lois qui ont été présentées sous le numéro 2962 et 2963 Ce sont là des lois sur la suppression de la liberté individuelle en Allemagne.

H0558 - 0026

GM/I

4/5/46

II h.20 - II h.40

Q.- Je vous prie de nous dire ce que vous avez eu à faire avec ces lois, et est-ce qu'en tant que Chef de la Presse du Gouvernement du Reich vous aviez une influence sur le contenu et l'action de ces lois ?

R.- Non, d'ailleurs M. LAMMERS a également répondu par la négative à cette question, je n'avais rien d'autre à faire que de transmettre à la presse ces lois conformément aux instructions que je recevais du Führer.

Q.- Vous assistiez- donc aux séances du Cabinet du Reich, en conséquence vous avez dû avoir connaissance des entretiens du Cabinet du Reich, puisque c'était là le but de votre présence, et votre tâche - je vous prie de me dire si je vous comprends bien - était uniquement d'informer la presse après ces séances, des décisions prises, est-ce exact ?

R.- Oui c'est exact.

Q.- Donc vous n'aviez d'influence, ni sur les projets de lois, ni sur le contenu des décisions prises, est-ce exact ?

R.- Oui c'est exact, je n'avais ni siège ni voix dans le Cabinet du Reich.

Q.- Est-ce que vous étiez responsable de la politique de presse du Gouvernement du Reich, et non du Parti ?

R.- J'ai déjà dit que je recevais mes instructions du Führer, cela a duré pendant un mois et demi, puis alors c'est GOEBBELS qui s'est occupé de la presse.

Q.- Vous avez déjà dit que les conférences sur la presse auprès du Président du Reich VON HINDENBURG, ont cessé avec sa mort en Août 1934, c'est exact n'est-ce pas ?

...

H0558-0027

R.- Oui.

Q.- Et c'est de cette époque également que date la fin de vos rapports de presse auprès d'HITLER ?

R.- Oui c'est exact, le Président du Reich VON HINDENBURG était mort entre-temps.

Q.- Et c'est alors que de plus en plus le Dr DIETRICH vous a remplacé ?

R.- Le Dr DIETRICH faisait parti des milieux de l'entourage du Führer et c'est lui qui transmettait les instructions à la presse.

Q.- M. FUNK, dans le livre déjà cité, dont l'auteur est M. OSDREICH - n° 3505-PS, pièce USA-643 - se trouve un passage que je me propose de lire et qui concerne votre politique de presse, je cite textuellement :

"Bien des journalistes qui ont travaillé à Berlin ou ãilleurs ont gardé une reconnaissance envers FUNK, pour la manière dont il recevait leurs plaintes et leurs désirs, en particulier pendant l'époque de transition. C'est FUNK qui a dit le mot qu'on a cité très souvent plus tard, et selon lequel la presse ne devait pas être un orgue de Barbarie, il voulait en disant cela s'élever contre l'uniformité, et pour me servir d'un terme allemand, contre l'unification de la presse, et il demandait à la presse de garder un aspect individuel, tout en la protégeant des aspirations des services officiels qui voulaient faire valoir leur point de vue."

Est-ce exact ?

R.- Oui j'ai écrit cela, et c'était réellement mon opinion. Dans la mesure où j'en étais capable, j'ai essayé d'empêcher la presse de revêtir un caractère d'uniformité, et j'ai toujours essayé de protéger la presse

...

H0558 - 0028

contre le traitement arbitraire des services administratifs.

Q.- Vous avez déjà dit, je crois, que vous n'aviez aucune part à la direction politique du Ministère de la Propagande et que vous ne participiez pas à l'activité de propagande, est-ce exact ?

R.- Oui, c'est exact.

Q.- Monsieur le Président, je passe maintenant à un nouveau chapitre. Vous conviendrait-il d'interrompre la séance pendant un petit moment ?

LE PRESIDENT- Etant donné que l'audience se terminera aujourd'hui à midi, je pense que nous ferions mieux de continuer maintenant.

Q.- M. le Témoin, je passe maintenant à votre attitude en ce qui concerne le problème de l'anti-sémitisme, et cela parce que vous aussi, vous vous êtes rendu ~~coupable~~ plus ou moins responsable de ces excès contre les Juifs. Voulez-vous définir votre position de principe à cet égard ?

R.- Je n'ai jamais été anti-sémite dans le sens d'une doctrine raciale. Les revendications anti-sémites du programme du Parti, je les ai considérées en premier lieu, comme un aspect de la propagande. A cette époque, les Juifs occupaient dans les milieux importants d'Allemagne, des positions prépondérantes . Il y avait beaucoup de Juifs très intelligents avec lesquels j'avais des rapports personnels, qui considéraient qu'il n'étais pas dans l'intérêt des Juifs que ceux-ci occupassent dans le domaine de la vie culturelle, du droit, de l'économie, de la science, des positions aussi importantes.

...

H0558 - 0029

Il y avait aussi à cette époque une t endance anti-sémite dans le peuple; dans la vie culturelle, l'influence des Juifs était particulièrement forte, et à mon point de vue cette influence était particulièrement nuisible, parce que sous l'influence juive il y avait des tendances que je considérais comme absolument non allemandes et même comme non artistiques, en particulier en ce qui concerne la peinture et la musique.

On promulgua donc la loi de la Reichskulturkammer, loi qui excluait radicalement les Juifs, il est vrai, de toute vie culturelle. Toutefois cette loi réservait la possibilité d'exceptions. Où j'ai eu la possibilité de faire valoir ces exceptions, je l'ai fait. A ce moment là je ne faisais pas partie du Cabinet du Reich, donc ce que je pouvais faire, je le faisais, pour aider aussi bien des Juifs que d'autres, à l'époque où je travaillais au Ministère de la propagande, et cela pourra être attesté et certifié par tous ceux qui me connaissaient à cette époque.

Q.- Dans mon Livre de Documents, j'ai présenté deux déclarations sous serment, sous les n° I et 2. L'une de ces déclarations a été faite par le Rédacteur en Chef de la Frankfurtzeitung qui s'appelle Albert OESER, et l'autre provient dun avocat. Je prie le Tribunal de prendre acte de ces deux documents.

Le premier de ces documents montre que l'accusé FUNK, dans la situation qu'il ~~occupait~~ avait à ce moment là, s'occupait de ce rédacteur OESER de la Frankfurtzeitung et d'un certain nombre de personnes qui avaient fait partie également de la ~~rédaction~~ rédaction de ce journal, et en particulier aussi de personnes qui n'étaient pas aryennes, et qui, par conséquent, d'après les intentions du Parti n'auraient

...

H0558 - 0030

pas pu continuer à être employées , et qui ont été maintenues par lui avec obstination dans leurs fonctions.

R.- Ce n'étaient pas les intentions du Parti, mais c'était la loi sur la Kulturkammer, qui les empêchait de continuer à exercer une activité.

Q.- Oui c'est cela, la Kulturkammer aussi.

Et dans le Livre de Documents, le document n°2, émanant d'un certain ROESEN confirme que l'ascusé s'est occupé par exemple de la famille du compositeur Richard STRAUSS et de ses petits-enfants non aryens. Il y a là quelques exemples, mais l'accusé pourra peut-être vous donner quelques-autres exemples où il s'agit d'artistes.

LE PRESIDENT.- Quel numéro lui-donnez-vous en le versant au dossier ?

Q.- Dans le Livre de Document n° I, ce sont les n°s I et 2, j'ai remis les originaux.

LE PRESIDENT.- Ce sont les pièces I et 2 ?

Q.- Oui n° I et 2.

M. FUNK, je viens de dire justement, que vous pourriez peut-être très brièvement, donner quelques autres exemples montrant que vous vous êtes servi des fonctions que vous occupiez pour protéger des artistes ou des intellectuels qui avaient des difficultés en raison de leur attitude.

R.- Richard STRAUSS est un cas particulier, ce compositeur qui est certainement le compositeur le plus important, parmi ceux qui sont vivants, a eu des difficultés à la suite de l'interception d'une lettre de Stéphane SLACK qui lui était adressée. J'ai réussi à obtenir du Führer qu'il continue à recevoir STRAUSS et cette affaire a été classée.

...

H0558 - 0031

Le Dr Wilhelm WURTENCLER a eu des difficultés analogues parce qu'il s'était occupé du compositeur IDEMITE dans un article, puis il y eu aussi le cas des compositeurs qui avaient des femmes juives, comme LEHAR, GUNEKE et d'autres. Il y eut constamment des difficultés, on interdisait d'exécuter leurs oeuvres. J'ai toujours réussi à obtenir pour ces compositeurs, l'autorisation de faire jouer leurs oeuvres, également KAISERLINCK.

LE PRESIDENT.- Dr SAUTER ...

R.- Je pourrais en nommer toute une série, sans fin, si vous le désiriez.

LE PRESIDENT.- L'accusé peut dire qu'il a aidé des centaines de Juifs, cela ne détruit pas le fait qu'il leur a été activement hostile du fait qu'il a signé les lois et décrets affectant les Juifs. En tous cas je ne crois pas qu'il soit nécessaire qu'il fournisse d'autres détails à ce sujet.

DR. SAUTER.- M. le Président, notre point de vue est le suivant :

Pour juger de la personnalité d'un accusé, il pourrait être d'une certaine importance de savoir s'il a signé des décrets d'un contenu anti-sémite, dans une certaine mesure, parce qu'il se sentait obligé d'exécuter des lois étant fonctionnaire et ayant prêté serment, ou bien s'il a signé des lois, parce qu'il était anti-sémite et parce qu'il voulait opprimer les Juifs en les privant de leurs droits, si c'est la seule raison.?

H0558 - 0032

LE PRESIDENT.- Dr. SAUTER, le Tribunal pense que vous avez déjà exprimé clairement votre point de vue, c'est-à-dire qu'il a aidé certaines personnes juives ; mais la question n'a pas besoin d'être examinée plus en détail.

DR. SAUTER.- D'ailleurs, M. le Président, je passe de toutes façons à un autre point, à savoir la question de l'évolution de son activité au sein du Ministère de la Propagande au cours des années.

R. - Cette évolution a eu lieu dans le sens que j'ai décrit ici. Peu à peu j'ai dirigé un ensemble d'institutions culturelles : cinéma, radio, théâtre, orchestre. J'étais directeur du Conseil de direction de l'orchestre philarmonique par exemple. C'était là l'essentiel de mon activité.

Q.- M. le témoin, le Ministère Public, en ce qui concerne votre activité dans le Ministère de la Propagande, a présenté une déclaration sous serment de l'ancien Reichsleiter de la Presse.. je crois qu'il s'agissait de la presse.. Il s'appelle Max HAMAN (?). C'est le document n° 3501-PS auquel je me réfère. Dans ce document on trouve la phrase dans laquelle vous - et je cite textuellement - "étiez pratiquement le Ministre de la Propagande", et il est dit plus loin - et là encore je cite textuellement : "FUNK exerçait un contrôle sur tous les moyens d'expression en Allemagne, sur la presse, le théâtre, la radio et la musique". Fin de la citation.

Je vous prie de prendre position à ce sujet, et vous pouvez le faire très brièvement parce que ~~j'ai~~ j'ai présenté au Tribunal une autre déclaration concernant M. Max HAMAN qui contient le contraire.

R.- M. HAMAN ne connaissait le Ministère que de l'extérieur. En conséquence il n'avait pas de connaissance exacte sur ce qui se passait à l'intérieur du Ministère. Mon travail se faisait comme je l'ai décrit ici. Il est véritablement absurde de prétendre que, étant donné la personnalité du

.../..

H0558 - 0033

ministre qu'était GOEBBELS, le Ministère pût être dirigé par une personne autre que le ministre. GOEBBELS avait une activité exclusive et comprenant absolument tous les domaines de la propagande ; à côté de lui personne ne pouvait jouer un rôle important.

DR. SAUTER.- Oui, M. le Président. A ce sujet, dans l'annexe de mon Livre de documents pour FUNK j'ai ajouté sous le n° 14 - et cela deviendra la pièce n° 3 - une déclaration sous serment du même ancien Reichsleiter Max HAMAN. C'est dans l'annexe au livre de documents. Je prie le Tribunal de prendre acte de cette déclaration sous serment que je présente en tant que preuve. Il n'est sans doute pas nécessaire que je la lise. J'ai recueilli cette déclaration sous serment en présence et avec la collaboration de M. le représentant du Ministère Public. L'essentiel de cette déclaration du 17 Avril 1946 réside dans la déclaration selon laquelle le Reichsleiter, Max HAMAN, reconnaît lui aussi que FUNK n'avait rien affaire avec la propagande elle-même, que par conséquent il ne prononçait pas de discours à la radio, qu'il ne faisait pas de discours de propagande, mais qu'il était essentiellement chargé de l'organisation et de l'administration du ministère.

Maintenant, M. le Président, je passerai à la fonction occupée par l'accusé dans le Ministère de l'Economie. M. FUNK, jusqu'en 1937, vous avez été secrétaire d'Etat au Ministère de la Propagande, puis, à la fin du mois de Novembre 1937, vous êtes devenu Ministre de l'Economie du Reich, après le départ de votre prédécesseur, le Dr. SCHACHT.

Pouvez-vous nous décrire - naturellement il convient de le faire brièvement - comment ce changement s'est opéré et pourquoi vous avez été appelé à ce poste ?

R.- Cela aussi a été une surprise complète pour moi. Pendant une représentation à l'Opéra, le Führer m'a pris à

.../..

H0558 - 0034

part pendant l'entr'acte, dans le vestibule, et il m'a déclaré qu'il y avait eu de telles contradictions entre SCHACHT et GOERING qu'il était impossible de les résoudre et que c'était la raison pour laquelle il se voyait obligé de congédier SCHACHT comme Ministre de l'Economie et il me demandait de prendre ce poste puisqu'il connaissait exactement mes expériences et mes connaissances dans le domaine de l'économie. Il m'a demandé de prendre contact avec le Maréchal du Reich, GOERING, ~~qui~~ afin qu'il me donne tous les détails. C'est la seule conversation que j'ai eue avec le Führer dans cette affaire.

Q.- Et alors vous êtes allé chez GOERING ?

R.- Oui, je suis allé chez GOERING. Il m'a déclaré qu'au fond il avait l'intention de charger un secrétaire d'Etat de la direction du Ministère de l'Economie, mais qu'il était tout de même arrivé à la conviction que le grand appareil du plan de quatre ans devait être fusionné avec l'appareil du Ministère de l'Economie, mais que le ministre de l'Economie devait travailler selon ses instructions et en particulier les plénipotentiaires généraux pour les différentes branches de l'économie furent maintenus et ils recevaient leurs instructions directement du plénipotentiaire général au plan de quatre ans. Pour procéder à la réorganisation nécessaire, le Maréchal du Reich s'est occupé lui-même de la direction du Ministère de l'Economie du Reich et il m'a remis alors la direction de ce ministère en Février 1938.

Q.- Donc GOERING est resté pendant trois mois pratiquement celui qui avait entre les mains le Ministère de l'Economie ?

R.- C'est sous sa direction que l'on a procédé à la réorganisation. Quant à la direction de l'Economie, il ne l'a eue que pendant ce temps, puisqu'après le plan de quatre ans est demeuré l'office le plus important, qui dirigeait

H0558 - 0035

tout: Par exemple ce qui concernait la monnaie, ce qui concernait les instructions données à la Reichsbank, ce qui concernait le ravitaillement,-et c'est là que le ministère du ravitaillement prenait ses instructions -, l'Office Central pour la main-d'oeuvre - et c'était là que le Ministère du Travail prenait ses instructions - et les plénipotentiaires généraux pour les différentes branches de l'économie: charbon, acier, produits chimiques, etc.., furent maintenus et ils étaient directement subordonnés xxx au plénipotentiaire général pour le plan de quatre ans. Le Ministère de l'Economie réunit un certain nombre de services du plan de quatre ans qui travaillaient tout à fait indépendamment, comme par exemple le service du Reich pour l'extension de l'économie et pour les recherches dirigé par le Professeur KRAUS, le service des recherches du sol et du sous-sol dirigé par M. K.....

Je me suis efforcé de détacher ces services de mon ministère. Jusqu'à ce jour je ne sais pas ce qu'ont fait ces services. D'ailleurs, malgré leur intégration dans le Ministère de l'Economie, ils ne faisaient pas partie...

Q.- L'essentiel de votre récit me semble être que, bien que vous ayiez reçu le titre de ministre, en réalité vous n'étiez pas du tout ministre, mais que vous aviez peut-être la fonction d'un secrétaire d'Etat,? Ce que l'on a appelé "ministre de l'Economie" était entièrement soumis aux instructions du plan de quatre ans, à savoir les instructions de votre co-accusé GOERING. Est-ce que j'ai bien compris ?

R.- Oui, cette dernière chose est bien exacte. Le Maréchal du Reich l'a dit explicitement. Mais ce que vous avez dit en premier n'est pas exact parce que j'avais tout de même, tout au moins d'un point de vue formel, la position d'un ministre et j'avais un énorme domaine d'administration dont je devais m'occuper, et il est évident que le Maréchal du Reich ne pouvait pas s'occuper de cela. C'était justement

H0558 - 0036

là le sens de cette organisation. Le maréchal du Reich se réservait la direction de la politique économique pour les choses importantes, pour l'essentiel. Il me donnait des instructions correspondantes, mais l'exécution selon la nature des choses demeurait confiée au Ministère de l'Economie et à son organisation. Mais ce n'etait pas là la fonction d'un ministre comme on se la représente en général. Cela est exact. Il y avait un ministère hiérarchiquement superposé pour ainsi dire, mais dans ma vie il en a toujours été ainsi. Je n'ai toujours réussi, pour ainsi dire, qu'à aller jusqu'à la porte et je n'ai jamais pu entrer.

Q.- En ce qui concerne le procès, il en a tout de même été autrement.

R.- Le Ministère Public prétend que, bien qu'en fait vous n'ayiez pas été ministre, c'est-à-dire que vous n'ayiez pas eu les responsabilités et l'indépendance qu'ont généralement les ministres, malgré cela sous votre direction en tant que Ministre de l'Economie vous avez contrôlé les parties de l'économie allemande qui, d'un point de vue stratégique, peuvent etre rangées dans le groupe de l'industrie de guerre et de l'industrie de l'armement, donc en particulier les matieres premières, les mines, l'industrie metallurgique, les stations hydroélectriques et les usines electriques, le crédit, les finances, le commerce extérieur et le change.

Je vous rappelle, M. FUNK, l'exposé contenu dans la page 22 du trial. brief allemand, dont je me suis entretenu avec vous il y a quelques jours.

R.- D'un point de vue formel c'est exact, mais j'ai déjà dit comment il en était en fait. Je n'avais rien à faire avec l'économie de l'armement. Celle-ci dépendait d'une part de l'OKW et en particulier du chef du R.....
THOMAS, qui a fait partie de la conspiration de SCHACHT

.../..

H0558 - 0037

comme nous l'avons entendu ici. Le Ministre de l'Armement, D....., qui a été nommé en 1940, a repris tout le service de la production de l'énergie qui dépendait de moi, et plus tard j'ai transmis toute la production civile à SPEER.

Q.- Qu'entendez-vous par "toute la production civile"?

R.- J'entends par là : charbon, produits chimiques et la production de biens de consommation dans l'ensemble. Ce sont là les branches les plus importantes, et ceci, je l'ai déjà dit, dépendait du plénipotentiaire général au plan de quatre ans. C'est ainsi que le Ministère de l'Economie est devenu peu à peu un Ministère du commerce qui ne s'occupait plus que de la répartition des biens de consommation.

~~XXXXXXXXxxPrésxxxxxxxxxxxxxxxx~~

LE PRESIDENT.- Dr. SAUTER, il est près de midi.

DR. SAUTER.- M. le Président, peut-être pourrons-nous le laisser parler encore pendant quelques secondes car nous en arriverons alors au chapitre Président de la Reichsbank.

LE PRESIDENT.- Très bien.

Q.- Je crois que vous vouliez encore dire quelque chose au sujet de l'or et des devises. Qui s'occupait de cela ?

R.- C'était l'Office d'échange du plan de quatre ans qui donnait des instructions à la Reichsbank. Il en était ainsi en tout cas à l'époque où j'étais en fonctions.

Q.- Et la direction de la politique extérieure ?

R.- Celle-là appartenait au Ministre des Affaires Etrangères. Celui-ci la revendiquait avec opiniâtreté.

Q.- Et quelles étaient alors les fonctions du Ministère de l'Economie ?

R.- Il était chargé de la réalisation technique, du clearing, des comptes, etc..

.../..

H0558 - 0038

Q.- M. le Président, j'en suis arrivé maintenant à la fin d'un chapitre. Je m'occuperai désormais de sa fonction de Président de la Reichsbank. Ce serait peut-être le moment opportun de suspendre l'audience.

LE PRESIDENT.- Très bien, nous suspendrons l'audience.

(Le Tribunal lève la séance et s'ajourne jusqu'au Lundi 6 Mai 1946, à 10 hs).

-:-:-:-:-:-